

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS  
DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL  
DU S.I. ASSAINISSEMENT VIDOURLE ET BENOIVIE  
DU 6 AVRIL 2017**

L'an deux mille dix-sept, le six avril, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à 18h30, en session ordinaire, au siège social du syndicat, sous la Présidence de Monsieur CARRIERE.

Date de convocation : 31 mars 2017

Date d'affichage de la convocation : 31 mars 2017

Nombre de délégués titulaires : 13

Nombre de délégués suppléants : 4

Présents : 8

Votants : 10

• **MEMBRES PRESENTS A VOIX DELIBERATIVE**

Sommières : Régis CARRIERE, Michel FRANGEOT.

Villevieille : Christel MARTIN – GUIGNERY, Bernard COURGEON.

Boisseron : Alain ROUS, Jean REVERSAT.

Saussines : Monique MASDURAUD, Henry SARRAZIN.

• **MEMBRES PRESENTS A VOIX CONSULTATIVE**

• **MEMBRES EXCUSES**

Sommières : Guy MAROTTE (procuration à M. CARRIERE), Camille SEGUIER, Christian PIERRE (suppléant).

Villevieille : William PAU, Philippe GORRETTA (suppléant).

Saussines : Jean-Michel MEUNIER (procuration à M. SARRAZIN), Nicolas BAUDESSEAU (suppléant).

Boisseron : Loïc FATACCIOLI, Francis PRATX (suppléant).

• **SECRETAIRE DE SEANCE**

Christel MARTIN – GUIGNERY

• **INTERVENANTS**

Pierrick ROLLANDT, Sophie SCARPITTA.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 6 AVRIL 2017

	Nombre de votants : 10	<b>BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2017</b>
2017-04.01	Pour : 10	<u>Après en avoir délibéré.</u> Le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve le budget primitif du SIA Vidourle et Bénovie pour l'année 2017. - La section d'exploitation s'équilibre à 618 000 euros ; - La section d'investissement s'équilibre à 2 670 208 euros.

Le Procès Verbal est consultable dans les locaux du SIAVB.

Le Président, Régis CARRIERE

